AccueilRevenir à l'accueilCollectionCorrespondance active de Marie MoretCollectionMoret_Registre de copies de lettres envoyées_FAM 1999-09-58ItemMarie Moret à monsieur Chastanier, 4 septembre 1897

Marie Moret à monsieur Chastanier, 4 septembre 1897

Auteur·e : Moret, Marie (1840-1908)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteInv. n° 1999-09-58 Collation2 p. (363r, 364r) Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit Lieu de conservationFamilistère de Guise

Citer cette page

Moret, Marie (1840-1908), Marie Moret à monsieur Chastanier, 4 septembre 1897, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 30/11/2025 sur la plateforme EMAN : https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/46840

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e<u>Moret, Marie (1840-1908)</u>
Lieu de rédactionGuise (Aisne) - Familistère
Destinataire<u>Imprimerie Chastanier</u>
Lieu de destination12, rue Pradier, Nîmes (Gard)

Description

RésuméSur l'édition de la circulaire de Marie Moret aux membres de l'Association du Familistère : Marie Moret retourne à Chastanier l'épreuve corrigée de son « manifeste » et le bon à tirer. Remercie Chastanier pour sa diligence et lui

demande d'envoyer les exemplaires de la circulaire en recommandé le lundi 6 ou le mardi 7 septembre 1897 pour qu'elle les reçoivent à Guise le mercredi 8 ou le jeudi 9 septembre 1897.

Mots-clés

Actualité, Administration et édition du journal Le Devoir, Édition
Personnes citées Association coopérative du Familistère
Événements cités Élection de l'administrateur-gérant de l'Association coopérative du capital et du travail (12 septembre 1897, Guise)
Notice créée par Équipe du projet FamiliLettres Notice créée le 28/03/2023
Dernière modification le 18/09/2023